



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Vendée
Service de sécurité civile et routière

Cabinet du préfet
Service interministériel
de défense et de protection civile

La Roche-sur-Yon, le 28 octobre 2023

Tél. : 02 51 36 72 78

Mail : pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr

**MESSAGE D'ALERTE SUR LA MISE EN VIGILANCE
DE **NIVEAU ORANGE** A LA PLUIE ET AUX INONDATIONS**

Expéditeur : le préfet de la Vendée

Destinataires pour action :

Maires de Vendée

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France décide l'état d'alerte météorologique de niveau ORANGE pour risque de fortes pluies et d'inondations. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique.

Type de phénomène :

Début d'événement prévu le samedi 28 octobre 2023 à 19 H 00

Fin de phénomène prévue le dimanche 29 octobre 2023 à 12 H 00.

Qualification du phénomène :

Épisode pluvieux significatif nécessitant une attention particulière en raison de l'importance des cumuls sur une courte durée.

Situation actuelle :

Les vents forts de Sud-Ouest associés génèrent et entretiennent de fortes vagues concernant toute la façade atlantique et de forts cumuls de pluie sont attendus en soirée de samedi.

Évolution prévue :

Le front s'intensifiera et prendra un caractère plus instable en ondulant sur le sud des Pays de la Loire donnant de forts cumuls de pluie.

Les pluies commenceront dans l'après-midi et seront assez durables. Elles se renforceront en fin de soirée de samedi où les intensités pourront dépasser les 20/25 mm en 3h. Il est attendu 40 mm quasi généralisés en 12h sur la Vendée et localement 50 à 80mm.

Consignes aux maires :

Dès le début de la période à risque (le samedi 28 octobre 2023 à 19 H 00), les maires prendront toutes mesures permettant d'assurer l'information, la protection et le soutien de leur population conformément à leur plan communal de sauvegarde (PCS) au regard du risque annoncé.

Les maires sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation et à prendre les précautions d'usage.

Des indications peuvent leur être apportées par la préfecture (SIDPC) : 02.51.36.70.85 ou auprès du répondeur de Météo-France au 05.67.22.95.00 ou sur les sites internet www.vendee.gouv.fr et www.meteofrance.com

Conséquences possibles

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Le préfet,
pour le préfet,
le sous-préfet des Sables-d'Olonne,


Johann MCUGENOT